



# CVVBeaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Sommaire

- Quelques rappels :  
Statuts et règlement intérieur  
Livret consignes de fonctionnement
- Fonctionnement 2023
- Organisation des vols
- Réglementation
- Sécurité avant le vol
- Sécurité pendant le vol
- Sécurité après le vol



### Statuts

#### A.19 Engagement des Adhérents

Tout Adhérent s'engage à **respecter** les **Statuts** et le **Règlement Intérieur** du CVVB.

### Règlement Intérieur

#### Article 2. A - Fonctionnement général (extrait)

Le fonctionnement du CVVB est basé sur la participation bénévole et effective de tous ses adhérents.

#### Article 2. C - Contribution des adhérents (extrait)

Tout au long de l'année, tous les adhérents sont tenus d'apporter leur contribution, selon leurs compétences, aux travaux relatifs à l'ensemble des matériels et des équipements appartenant ou confiés au CVVB.



### Règlement Intérieur

#### Article 4 - BREVETS - LICENCES (extrait)

Les pilotes brevetés doivent, sous leur entière responsabilité, procéder aux formalités de renouvellement périodique de validité de leurs licences en se conformant aux textes en vigueur

#### Article 5. B - En début de saison

Avant le premier vol solo avec un planeur du CVVB, le pilote doit, par principe, passer un test en vol avec un instructeur.

Certaines dérogations peuvent être accordées pour les pilotes les plus expérimentés, sur appréciation du Chef Pilote ou d'un instructeur du CVVB.

Ce test en vol est vivement recommandé pour les propriétaires de leurs planeurs.



### Règlement Intérieur

#### Article 5. C - En cours de saison (extraits)

Chaque journée de vol débute par la préparation et la mise en piste des matériels et ceci, par l'ensemble des adhérents présents.

(...)

Tous les adhérents présents au sol doivent participer équitablement au bon fonctionnement de la piste : déplacement des planeurs, accrochage des câbles de remorquage, tenue de la planche de vol, etc.

Il en est de même pour les travaux de fin de journée : nettoyage et rangement des matériels, fermeture des hangars etc.



### Règlement Intérieur

#### Article 7 - INCIDENTS / ACCIDENTS - SANCTIONS

Le commandant de bord d'un aéronef est responsable des incidents ou des accidents qui résultent de son utilisation. Le cas échéant, il doit répondre de ses actes devant les autorités compétentes.

(...)

Les pilotes sont tenus de respecter les zones aéronautiques. Toute entrave ou infraction sera sanctionnée avec la plus extrême rigueur.

Remarque : les pilotes sont notamment tenus de respecter la réglementation en vigueur sur les différentes classes d'espaces aériens et les zones réglementées



### Consignes de fonctionnement



**CENTRE DE VOL A VOILE  
DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS**  
544 route du Poncellin 69620 FRONTERIAS

## Consignes de fonctionnement

2023 version 2

Ce document a pour but de faciliter l'accueil et l'intégration de nos nouveaux membres, de vous familiariser rapidement avec la façon dont nous opérons au quotidien, et de garantir la sécurité de notre activité aérienne.

Il vous permet de découvrir :

- L'organisation de notre activité aérienne.
- Nos consignes de fonctionnement.

1

#### Table des matières

1. FONCTIONNEMENT :.....	3
2. PLANNING EN LIGNE : .....	3
3. POUR VENIR VOLER : .....	3
4. EQUIPEMENT DU PILOTE : .....	3
5. PREPARATION DU PILOTE : .....	4
6. REPARTITION DES MACHINES.....	4
7. SORTIE DES PLANEURS.....	4
8. OUVERTURE DES VOLS.....	5
9. VOLS D'INSTRUCTION ET DE FORMATION : .....	5
10. PILOTE REMORQUEUR ET CHOIX DE LA PISTE .....	5
11. MISE EN PISTE DES PLANEURS .....	5
12. VISITE PREVOL : .....	6
13. DECOLLAGE ET REMORQUAGE : .....	7
14. EN VOL .....	7
15. TOUR DE PISTE ET ATERRISSAGE .....	8
16. APRES LE VOL .....	8
17. ROLE DU RESPONSABLE FERMETURE .....	9
18. PROGRESSION ET LACHER MACHINES .....	9
19. EXPERIENCE RECENTE .....	10
20. LES RETOURS D'EXPERIENCES (REX) .....	10
21. LE « QUI FAIT QUOI » AU CVVB .....	11
22. EN CAS DE PLANEUR MANQUANT OU D'ACCIDENT .....	12

# *CVVBeaujolais*

## *Réunion Sécurité 2023*

### *Fonctionnement 2023*



# CVVBeaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Fonctionnement 2023

#### **Les pilotes remorqueurs**

(Responsable Bruno Rémusat)

Ils assurent la mise en l'air des planeurs.

#### **Les responsables fermeture**

(Tout pilote breveté)

Ils s'assurent du bon déroulement de la fin journée de vol et la fermeture du club.

#### **Les instructeurs**

(Responsable pédagogique Johan Aubanel)

Ils assurent la formation des élèves

#### **Les pilotes accompagnateurs**

(pilotes VD volontaires agréé par l'équipe pédagogique)

Ils font voler les élèves en cas de manque d'instructeur.

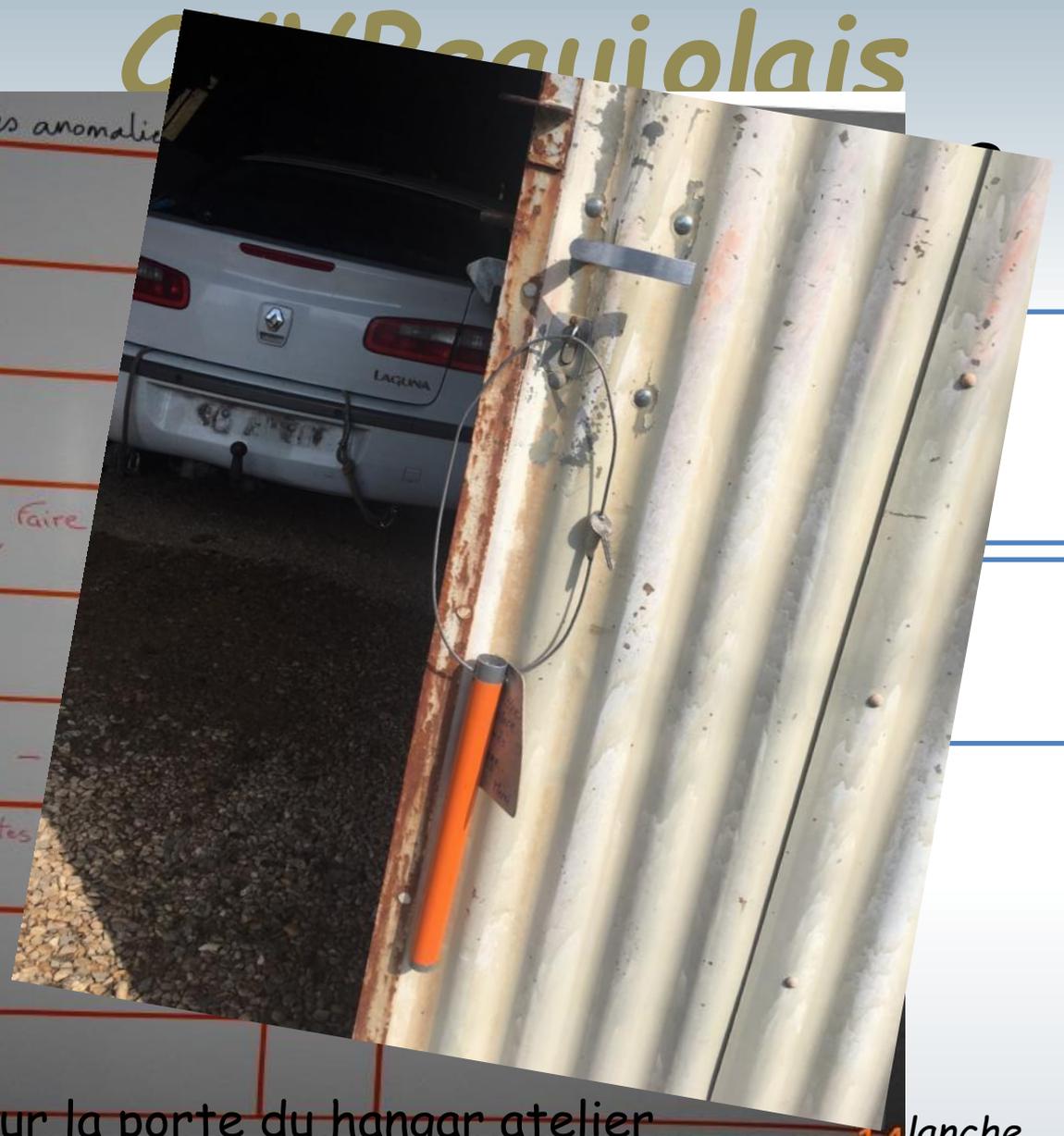
#### **Tous les pilotes du club**

Ils sont responsables de leurs vols et s'impliquent dans l'organisation des journées de vols

# CVVBequiolais

Notez ici les anomalies

DIVERS	
LP.	
YS.	
ED	Prévol détaillée à faire Sortie GV
QV	
EN	- HIS -
BS	Reservé aux pibtes
GS	
UM	



- S'
- S'
- O
- Pr
- Pr
- O

et laissent la clé sur la porte du hangar atelier  
insérer à l'hotel l'état des zones sur le tableau dans le bureau et sur la planche

# CVVBeaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Organisation des vols

#### Le pilote remorqueur :

- Prépare la planche remorqueur
- Fait la prévol de l'avion remorqueur
- Choisit le sens de la piste pour les décollages
- Assure la mise en l'air des planeurs
- Tient la planche remorqueur  
En cours de journée

Il s'assure de la bonne tenue de la planche de vols planeurs

**AVANT LES VOLS**, le pilote remorqueur doit s'assurer de :

- L'ouverture des zones
- L'inscription d'un responsable fermeture (sur Click et sur la planche)

**Ne pas remorquer si il n'y a pas de responsable fermeture inscrit.**

# *CVVBeaujolais*

## **Réunion Sécurité 2023**

### *Organisation des vols*

L'instructeur, s'il est présent, assure :

- L'organisation des vols d'instruction
- Le suivi de la formation des élèves
- La répartition des élèves avec les pilotes accompagnateurs
- La supervision des vols des pilotes non brevetés

# CVVBeaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Organisation des vols

Après les vols,  
chaque pilote qui a volé :

- Nettoie et housse son planeur
- Participe au rangement de son planeur
- Branche la batterie de son planeur
- Vérifie l'inscription de son vol sur la planche de vol
- Remplit le carnet de route de son planeur

# CVVBeaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Organisation des vols

Après les vols,  
tous les pilotes présents :

- Participent à la rentrée des planeurs :
- Participent à la rentrée du matériel de piste :
  - Câble de remorquage
  - Voitures de piste
  - Radios portables
  - Planche de vols planeurs.
  - Etc.
- Participent à la fermeture des portes du hangar.



## CENTRE DE VOL A VOILE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

544 route du Poncelin 69620 FRONTENAS

### Check-list « journée de vol ».

#### Avant les vols :

- Ouverture des locaux
- Préparation des voitures de piste.
- Sortie du matériel.
- Remorqueur + câble : (vérifier le niveau d'huile avant de l'amener en piste).
- Ouvertures des zones : (inscription sur le tableau).
- Préparation des planches : (planeurs et remorqueur).
- Intentions de vol de chacun
- possibilités de dépannages (vaches).

#### Pendant les vols :

- Tenue de la planche de vols.
- Animation de la piste : accrochage du câble, tenue d'aile, etc.
- Respect des consignes de sécurité (en piste et en vol).
- Accueil des visiteurs et supervision des VD.
- Encaissement des VD.

#### Après les vols : (vérification finale faite par le Responsable fermeture)

- Retour de tous les planeurs.
- Fermetures des zones (inscription sur le tableau).
- Rangement du câble de remorquage.
- Nettoyage et housage des planeurs.
- Rentrée des planeurs dans le hangar.
- Branchement des batteries.
- Vérification et rangement des planches de vols.
- Rangement et mise en charge des radios portables
- Rangement des voitures de pistes.
- Fermeture du hangar et des locaux du CVVB.

#### L'information :

Le responsable fermeture :

- Fait parvenir la planche vérifiée avec les temps de remorquage à Olivier Glandy.
- Fait un bref compte rendu de l'activité de la journée sur Click n' Glide

230000.Check-list Journée de vol CVVB 2023.docx

## 22. EN CAS DE PLANEUR MANQUANT OU D'ACCIDENT

### Conduite à tenir en cas de planeur manquant ou d'accident :

Les membres du club présents prendront toutes les mesures utiles sans délai dès la survenance ou de la suspicion d'un incident ou accident et notamment ils :

- **Confirmeront la situation** en s'informant par tous les moyens à sa disposition (radio, information obtenues d'autres aéronefs, téléphone, etc.).
- **Déclencheront l'alerte auprès de l'ARCC** (Aeronautical Rescue Coordination Center) du Mont-Verdun en indiquant que le planeur est équipé d'un « flarm ».

- **ARCC Mont-Verdun: 191** (urgence aéronautique)
- **CRNA d'Aix en Provence : 04 42 33 77 77**

- **Aviseront les secours** : pompiers, BGTA (Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens) **si besoin**.

- **Pompiers : 18**
- **SAMU : 15**
- **Service de secours (SAMU ou pompiers) : 112**
- **Gendarmerie : 17**
- **BGTA Lyon St Ex : 04 72 22 74 40**

Une fois les mesures immédiates mises en œuvre, ils **informeront dès que possible les personnes suivantes de la situation.**

- **Président** : Christian PAUL 06 80 34 74 70
- **Responsable Pédagogique** : Johan AUBANEL : 06 48 86 96 61
- **RP adjoint** : Bruno REMUSAT : 06 09 47 32 65

**Tout déplacement d'un planeur accidenté ne peut se faire qu'avec l'accord de la BGTA.**

# *CVVBeaujolais*

## **Réunion Sécurité 2023**

### **Réglementation**



## Réunion Sécurité 2023

### Validité de la licence européenne SPL et LAPL(S) :

#### 1. Conditions d'expérience glissante sur 24 mois :

- 5 h de CdB incluant 15 décollages

Dont au minimum 5 décollages sur le moyen de lancement utilisé

et

- 2 vols avec instructeur FI(S) ou FE(S)

Reportés sur le carnet de vol avec :  
Nom, N° de qualif et signature

#### *Si conditions d'expérience glissante non satisfaites :*

- Effectuer 1 contrôle de compétence avec un FE(S)

ou

- Effectuer les heures ou les vols manquants sous la supervision d'un FI(S)

En double ou en solo

#### 2. Certificat médical classe 2 ou LAPL en cours de validité

- 5 ans pour les moins de 40 ans (jusqu'à 42 ans maximum).
- 2 ans entre 40 et 50 ans (jusqu'à 51 ans maximum).
- 1 an pour les plus de 50 ans.

*Le certificat LAPL reste valide 2 ans pour les plus de 50 ans.*

## Réunion Sécurité 2023

### Validité de la licence européenne SPL et LAPL(S) :



### Particularité pour le motoplaneur (TMG) :

il vous faut la qualification TMG sur votre licence SPL

#### 1. Conditions d'expérience glissante sur 24 mois :

➤ 12 heures de CdB  
incluant 12 décollages  
et 12 atterrissages  
sur motoplaneur

et

➤ 1 vol de remise à niveau  
d'au moins 1 heure sur  
motoplaneur avec un  
instructeur qualifié pour  
former en TMG

Pour les pilotes titulaires d'une LAPL(A), les exigences ci-dessus peuvent être réalisées en avion si la TMG est portée sur leur licence avion (LAPL).

Pour les pilotes titulaires d'une licence d'un PPL(A) avec qualification TMG, la validité de la TMG et associée à la validité de la qualification SEP.

### Vol en biplace avec passager :

- ❑ Conditions réglementaires d'expérience récente minimale :
  - 3 décollages et 3 atterrissages dans les 90 derniers jours (en planeur ou motoplaneur) en qualité de commandant de bord.

# CVVBeaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Réglementation

Pour vérifier la validité de votre licence et de vos qualifications  
*la FFVV a développé un logiciel de gestion des qualifications*

**« GESASSO »**

<https://gesasso.ffvv.stadline.com>

**Il faut vous y connecter et corriger vos données.**

*Je me tiens à votre disposition à la fin de la  
réunion pour mettre à jour vos données dans*

**« GESASSO »**

*(Il me faudra votre licence SPL et votre certificat médical)*

## Réunion Sécurité 2023

### Vols découvertes (VD) - Assurances associées

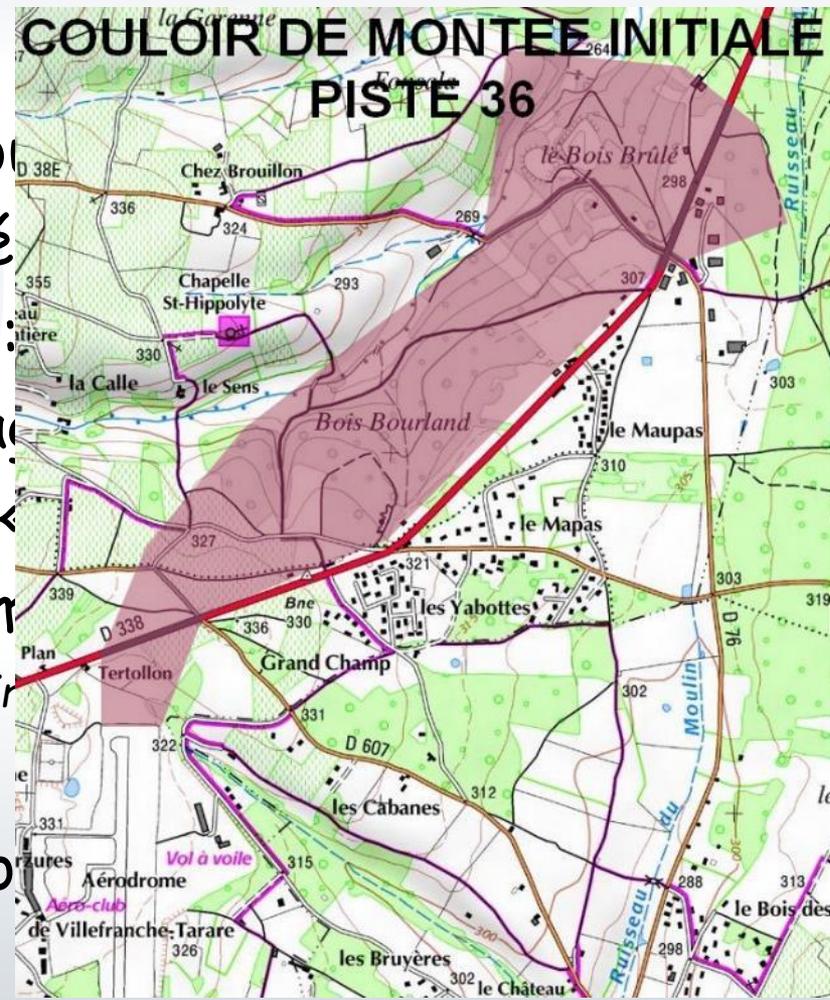
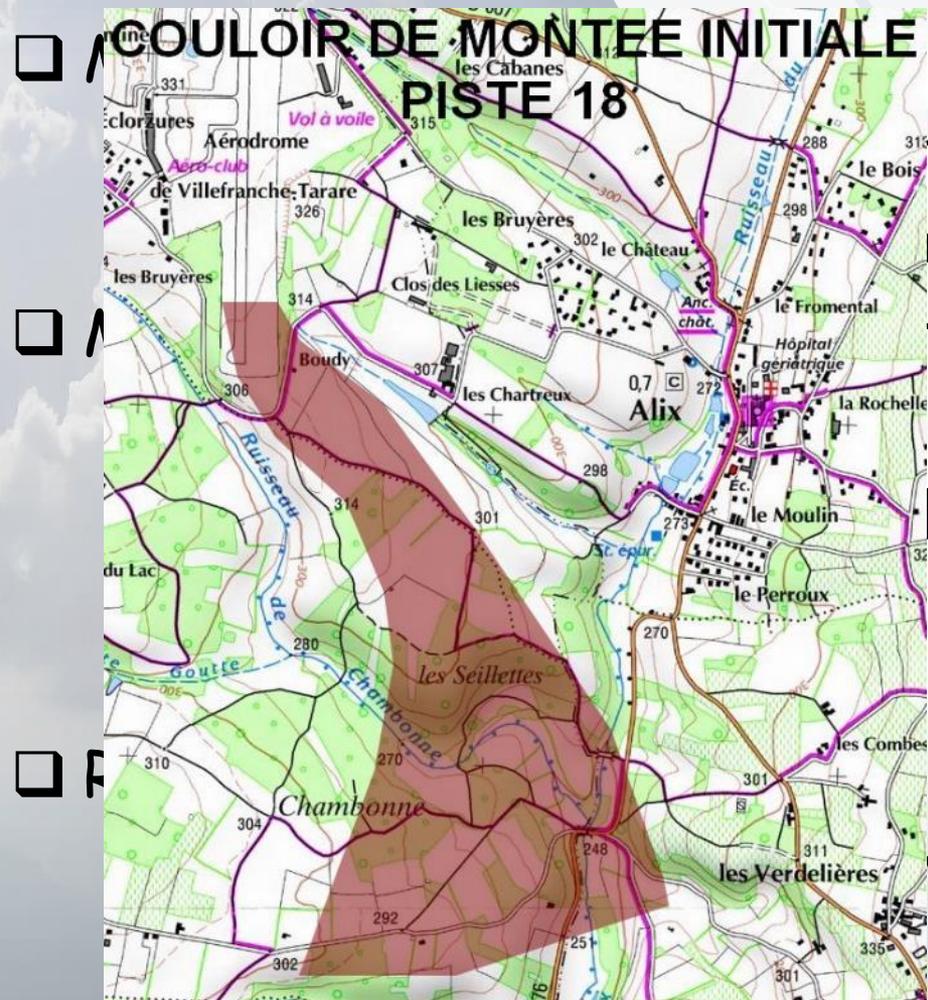
- Uniquement fait par les pilotes « autorisés VD »
- En « vol local » exclusivement.
- Pas de sensations fortes, l'objectif est la satisfaction du passager.
- « Carte assurance » obligatoire pour tous les VD.

*Le pilote de VD doit vérifier l'assurance  
avant le vol*

### Vol en biplace avec vos amis

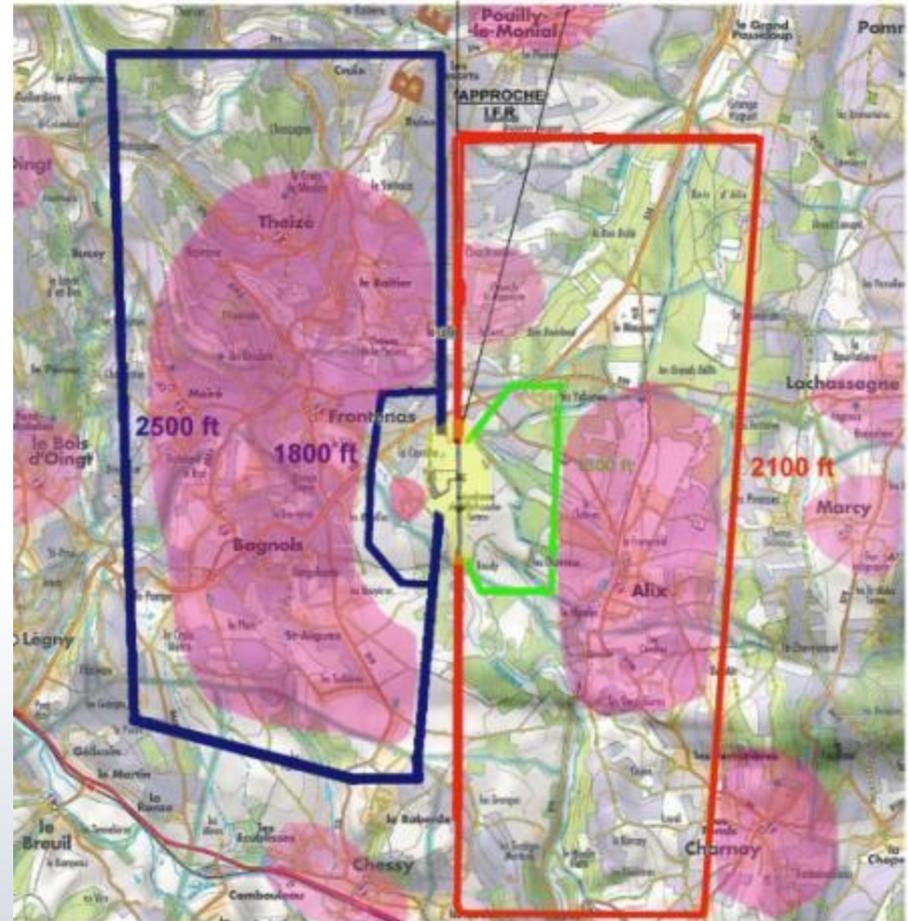
*La « carte assurance » est fortement conseillée pour tous les passagers non licenciés FFVP.*

### Nuisances sonores :



(Document CCIVB)

- ❑ Zones de survol « fortement déconseillé »
- ❑ Circuits hélico, avions, planeurs



# CVVBeaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Sécurité avant le vol

~~UNPREPARED~~



# Sécurité avant le vol

# CVVBeaujolais Réunion Sécurité 2023

## Disponibilité des machines :

- Un tableau de l'état des machines est disponible à l'entrée du bureau

Notez ici les anomalies observées sur les machines. Merci.

LP.		CJ	Reste de vol et essai et de contrôle sur le TSE
YS.		IP	Reserve aux pilotes autorisés par Cosanno/Ginsella
ED.	Prévol détaillé à faire. Sortie GV - NCS -	HD	
QV.		XT	Proximite flexible BALRSTS HS
EN.	- HIS - NCS	GP	Branchement des commandes à faire + prévol détaillé à faire - NCS -
BS.	Reserve aux pilotes autorisés pour test	EA	
GS.		RM	
UM		SG	



Apte au vol.



Inapte au vol.

- Vérifier la disponibilité du planeur avant le vol

# Sécurité avant le vol

# CVVBeaujolais Réunion Sécurité 2023

## Sortie du matériel :

*Chaque année on déplore de nombreux « accrochages » lors de la manipulation des machines dans le hangar!*

Quelques règles simples à respecter :

- Penser à débrancher le chargeur batterie avant de déplacer un planeur dans le hangar
- Manipuler toujours les planeurs avec précautions.
- Réfléchir avant d'agir !
- Une seule personne pour diriger la manœuvre.
- La personne qui est au bout d'aile est responsable de l'ensemble du planeur.
- Rentrer les planeurs non utilisés dans le hangar.

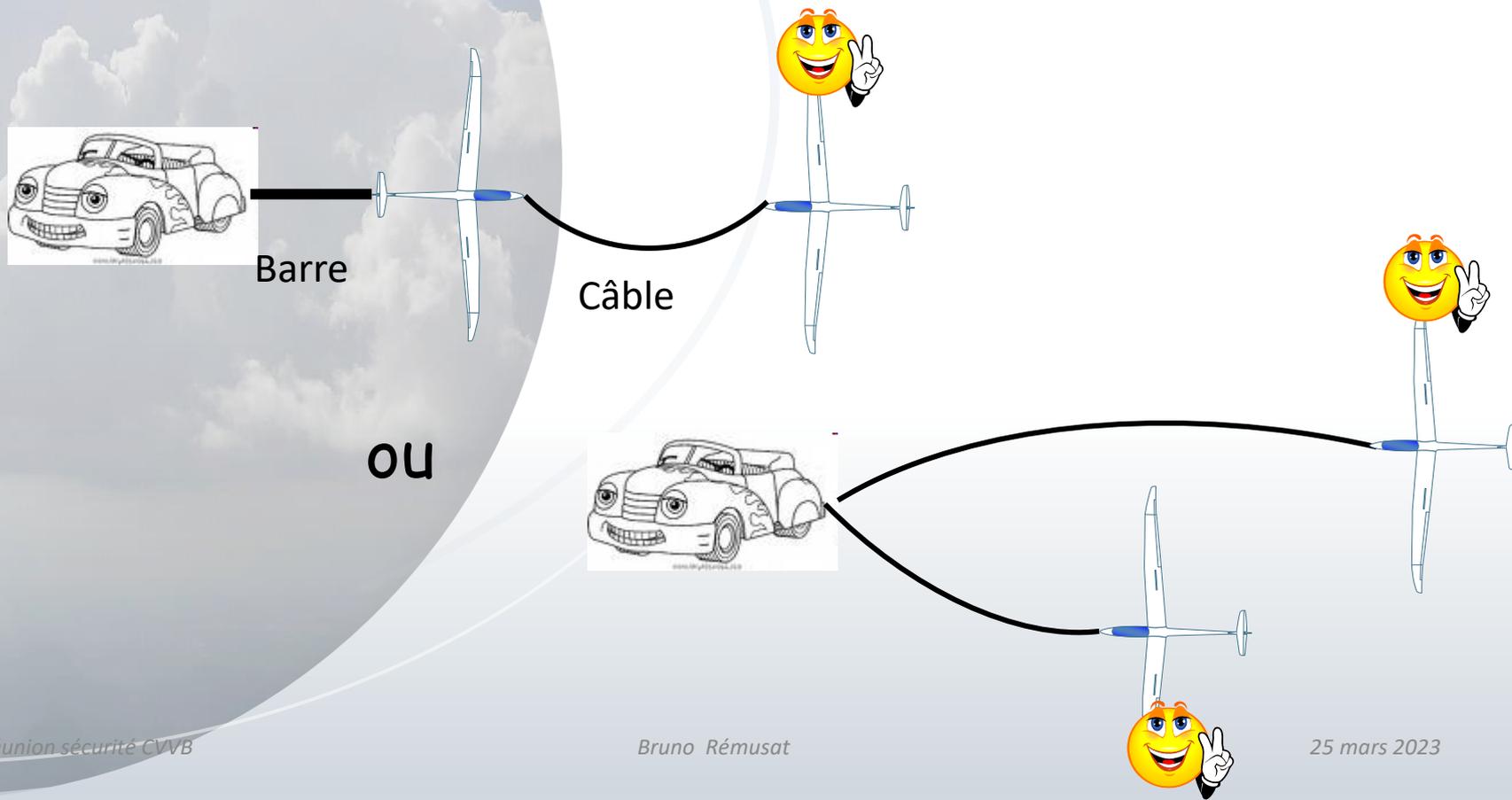
## Les voitures de piste :

- « Licence FFVV » et « permis de conduire » obligatoires pour conduire les voitures de pistes  
*c'est une question d'assurance*
- Voiture avec radio - Radio en service.
- Faire une annonce radio claire dès qu'on engage une piste :  
« voiture de piste, je pénètre et remonte la piste en herbe vers le seuil 36 »

# Sécurité avant le vol

# CVVBeaujolais Réunion Sécurité 2023

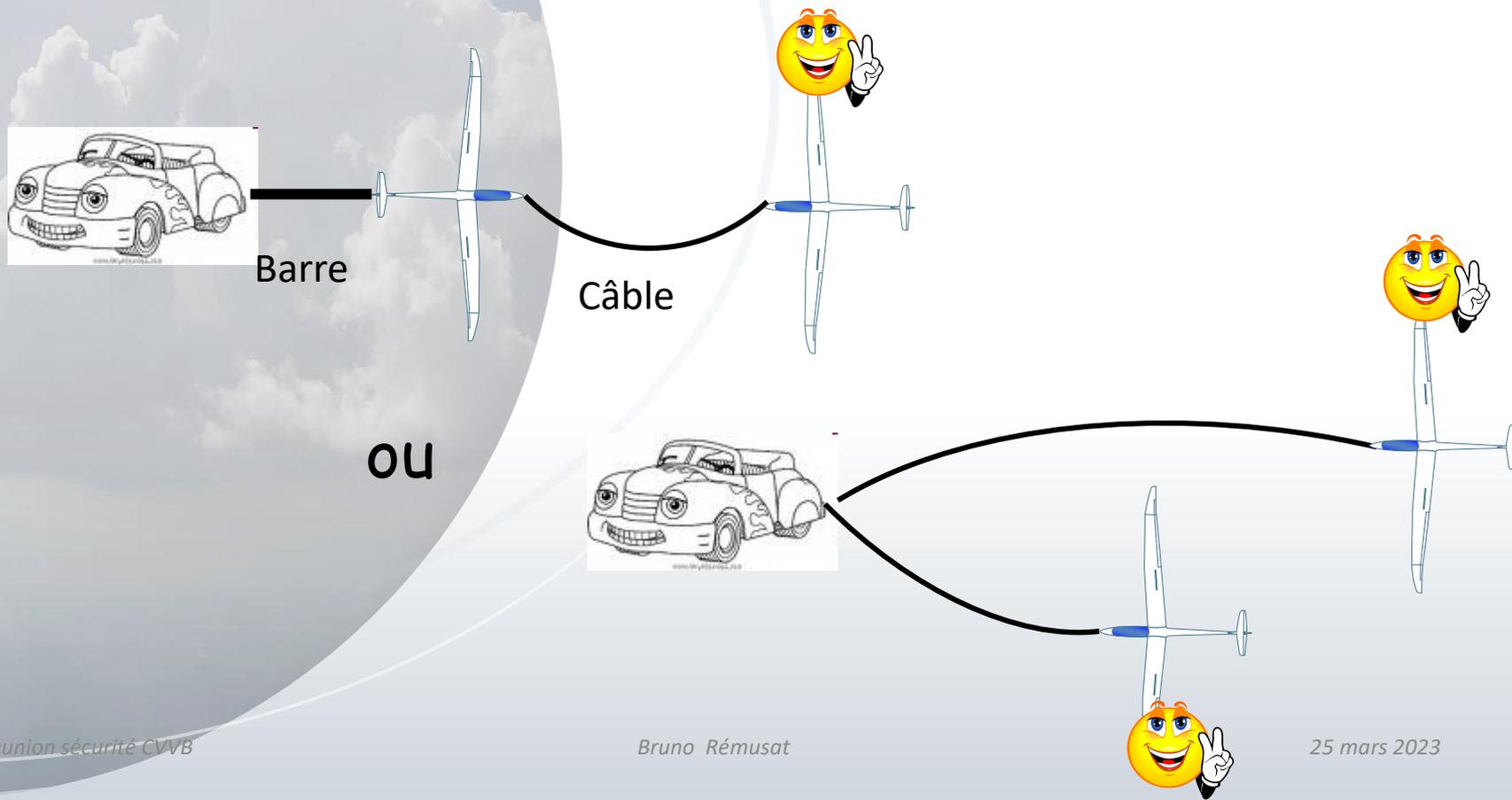
## Accrochage d planeurs Accrochage de deux planeurs



# Sécurité avant le vol

# CVVBeaujolais Réunion Sécurité 2023

## Accrochage d planeurs Accrochage de deux planeurs



## Mise en piste des planeurs :

- Rouler à la vitesse d'un homme au pas si planeur(s) accroché(s) par câble(s)
- Ne rouler pas trop vite si planeur accroché avec la barre
- S'assurer qu'il n'y a pas de planeur (ou d'avion) en approche sur la piste en herbe avant de pénétrer sur la piste.

***A tout moment, vous devez dégager la piste à l'Est si nécessaire***

## Mise en piste du motoplaneur :

- Ne pas démarrer ou rouler sur les graviers.

## Stationnement des planeurs en piste :

- Toujours avec la housse de verrière.
- Pas prêts à décoller :
  - en dehors de la piste, en arrière du point de départ.
- Prêts à décoller :
  - alignés en file indienne en bordure Est de la piste, pilote à proximité ou installé.

## Tenue de la planche de vol

- S'assurer d'être inscrit sur la planche avant le vol.
- En biplace, définir le CdB avant le vol.



-  Partie tondue pleinement utilisable.
-  Partie inutilisable.
-  Partie tondue utilisable avec précaution, humidité et ornières possible.
-  Partie inutilisable pour la mise en piste si mouillée.

Aligner des planeurs en bordures Est de la piste  
*pour permettre l'atterrissage du remorqueur ou d'un planeur*



# *CVVBeaujolais*

## **Réunion Sécurité 2023**

### *Sécurité pendant le vol*



# Sécurité pendant le vol

# CVVB Requiolais

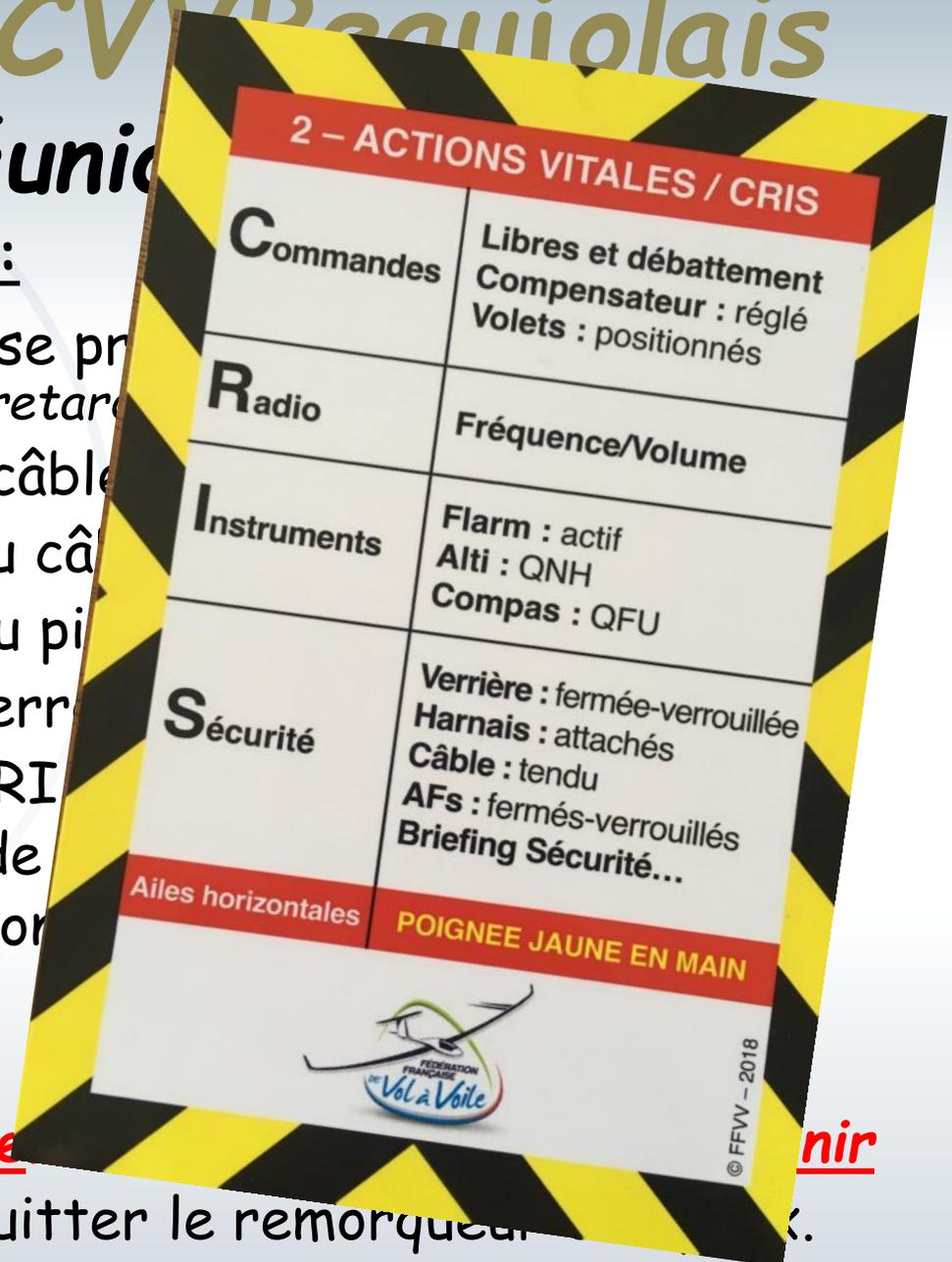
## Réunion

### Décollage et remorquage :

- Prendre son temps pour se préparer  
*Anticipez pour éviter de retarder*
- Lors de l'accrochage du câble
  - l'absence de nœud au câble
  - le bon « sanglage » du pilote
  - la fermeture et le verrouillage
- Le pilote effectue son CRI
- Avant de lever l'aile, l'aide
  - L'absence de trafic contraire
  - L'absence de trolley.
  - Les AF verrouillés.

### *Mettre l'aile en équilibre*

- En remorquage, ne pas quitter le remorqueur



nir

# Sécurité pendant le vol CVV Beaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Largage:

- Ne pas se larguer sous l'altitude du tour de piste.
- Après avoir tiré sur la poignée **jaune** :

**ASSUREZ VOUS DU LARGAGE EFFECTIF DU CABLE**

*Réduisez votre sa vitesse et dégagez de la trajectoire de l'avion*

- *Par une mise en virage si remorqué en ligne droite.*
- *Par augmentation de l'inclinaison si remorqué en virage.*

**ASSUREZ VOTRE SECURITE**

- Eviter les message radio inutiles

*Ne pas encombrer la fréquence par un « largué, merci... »*

Seulement en cas de nécessité informer le pilote remorqueur :  
*« Hôtel Charlie, je suis largué. »*

## LE VOL LOCAL AU CVVB zones A+B activées

R3202 R3203  
Arbresle + Beaujolais

### TOUS PLANEURS PLASTIQUES

Finesse 20 (50m par km) arrivée 700m

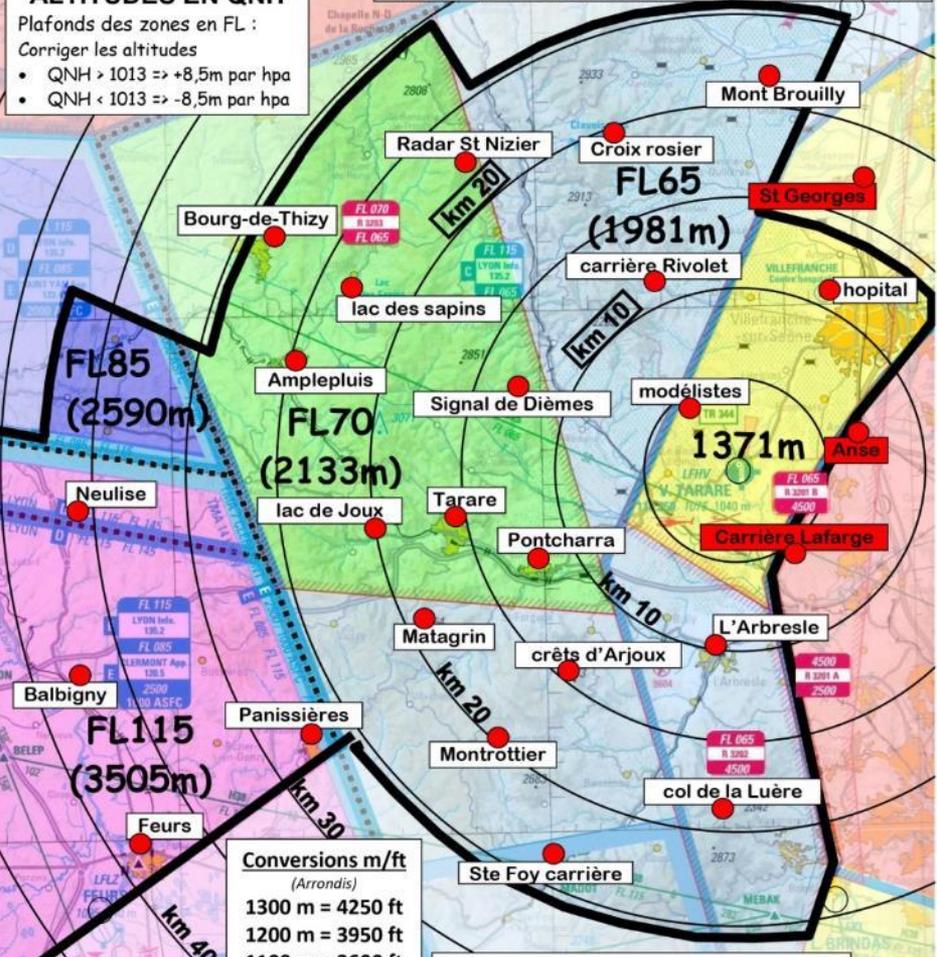
Altitude mini (m) = [Dist (km) × 50] + 700



### ALTITUDES EN QNH

Plafonds des zones en FL :

- QNH > 1013 => +8,5m par hpa
- QNH < 1013 => -8,5m par hpa



Conversions m/ft  
(Arrondis)

- 1300 m = 4250 ft
- 1200 m = 3950 ft
- 1100 m = 3600 ft
- 1000 m = 3300 ft
- 900 m = 2950 ft
- 800 m = 2600 ft
- 700 m = 2300 ft
- 600 m = 2000 ft

### Fréquences radio

118,255 en dessous de 900m  
129,975 au dessus de 900m  
(ATIS Lyon St Ex : 118,375)

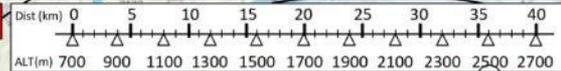
## LE VOL LOCAL AU CVVB zones A+B+V activées

R3202 R3203 R3201A/B  
Arbresle + Beaujolais + Villefranche

### TOUS PLANEURS PLASTIQUES

Finesse 20 (50m par km) arrivée 700m

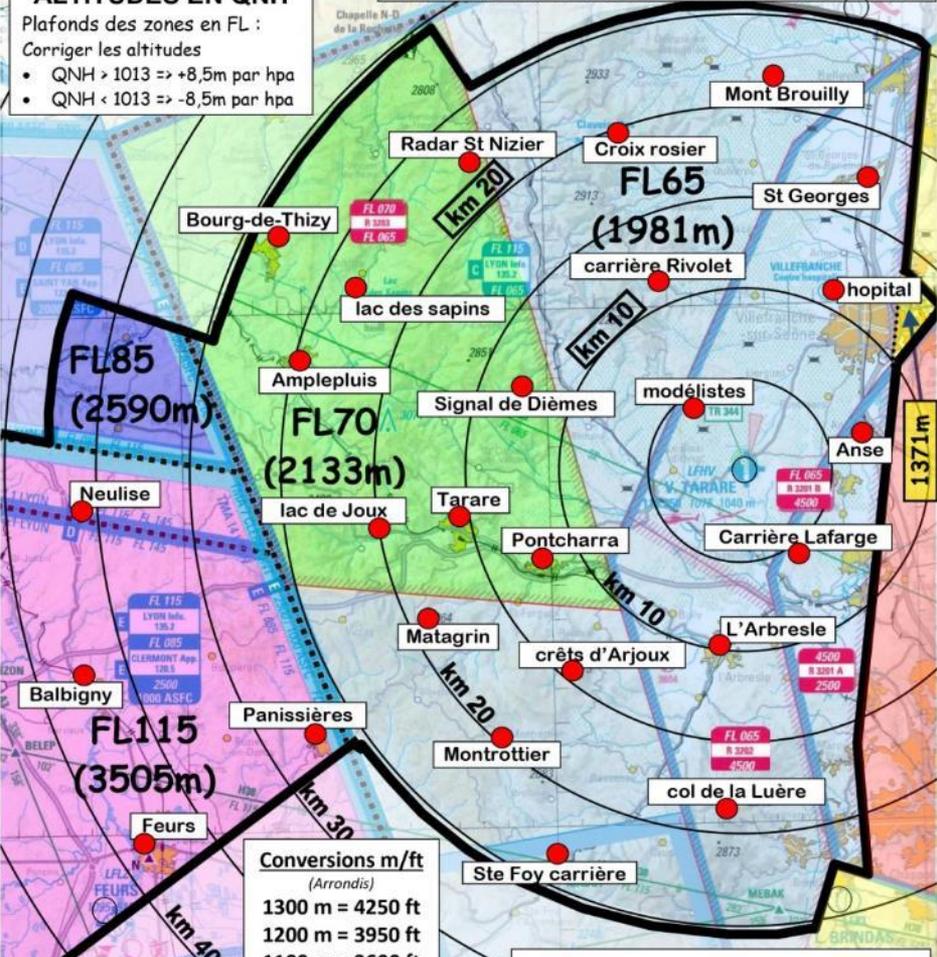
Altitude mini (m) = [Dist (km) × 50] + 700



### ALTITUDES EN QNH

Plafonds des zones en FL :

- QNH > 1013 => +8,5m par hpa
- QNH < 1013 => -8,5m par hpa



Conversions m/ft  
(Arrondis)

- 1300 m = 4250 ft
- 1200 m = 3950 ft
- 1100 m = 3600 ft
- 1000 m = 3300 ft
- 900 m = 2950 ft
- 800 m = 2600 ft
- 700 m = 2300 ft
- 600 m = 2000 ft

### Fréquences radio

118,255 en dessous de 900m  
129,975 au dessus de 900m  
(ATIS Lyon St Ex : 118,375)

# Sécurité pendant le vol CVV Beaujolais

## Réunion Sécurité 2023

### Retour de vol :

- ❑ Repassez sur 118.255 Mhz (au plus tard à 900m QNH)  
*N'oubliez pas d'annoncer impérativement sur 129.975 quand vous quittez la fréquence  
« X-ray Tango, je repasse 118,255 »*
- ❑ Sur 118.255, soyez attentif aux messages radio des autres usagers
- ❑ Si nécessaire, n'hésitez pas à indiquer clairement votre position-altitude  
*« Planeur Juliette Echo, 1 km ouest aérodrome, 2800 pieds (850m) »*
- ❑ Entrez en vent arrière au plus tard à 600m QNH  
*Assurez vous auparavant de la piste en service (préférentielle 18)*
- ❑ Faites votre Check list vent arrière « Tout Va Bien Roger »  
*Train, Volets, Ballast, Radio*
- ❑ Annoncez vous en vent arrière avec la position du train  
*« Planeur Hôtel Delta, vent arrière 18 herbe, train fixe »*  
***Ne cherchez plus à raccrocher, concentrez vous sur votre PTL***
- ❑ Construisez correctement votre tour de piste  
*Ménagez vous : un dernier virage suffisamment haut (plus de 400 m QNH)  
une finale suffisamment longue (en fonction du vent)  
pour vous laisser le temps de gérer votre approche et votre atterrissage.*

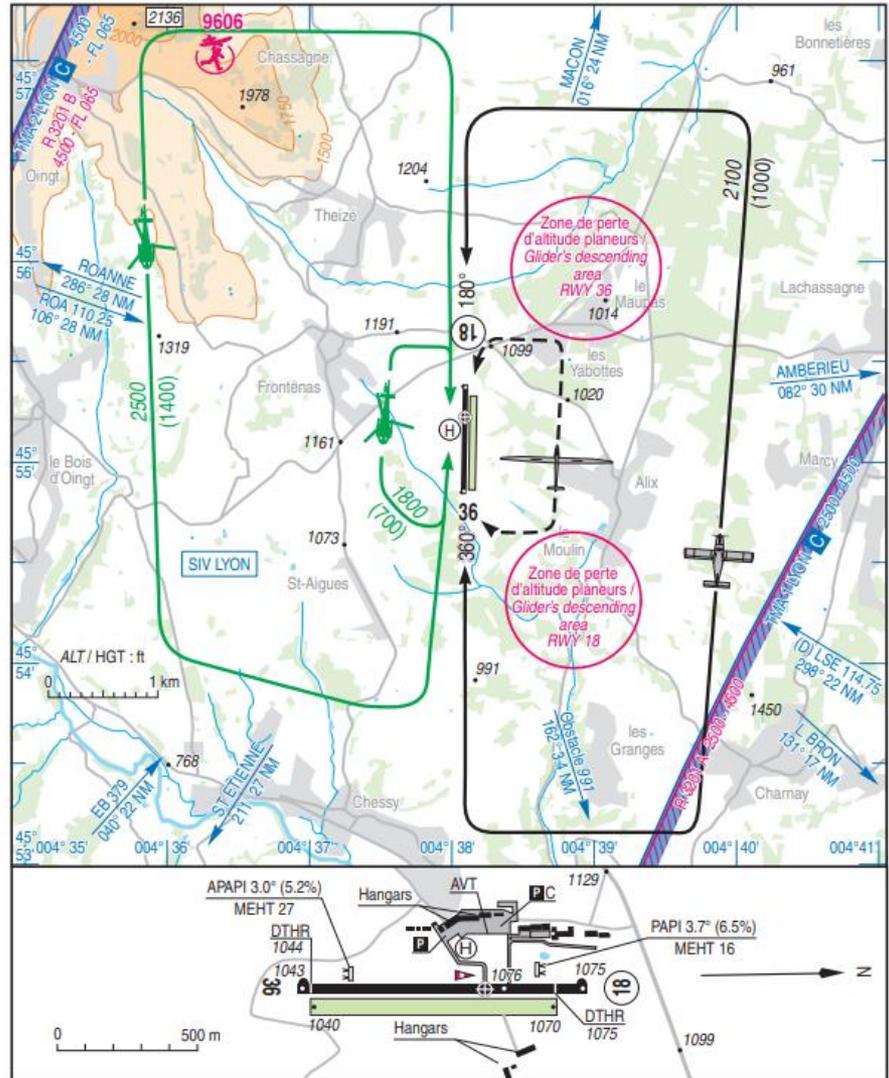
**ATERRISSAGE A VUE**  
Visual landing

Ouvert à la CAP  
Public air traffic  
23 FEB 23

**VILLEFRANCHE TARARE**  
AD 2 LFHV ATT 01

	<b>ALT AD : 1076 (39 hPa)</b>	<b>LFHV</b>	
	LAT : 45 55 12 N		VAR : 1°E (15)
	LONG : 004 38 06 E		

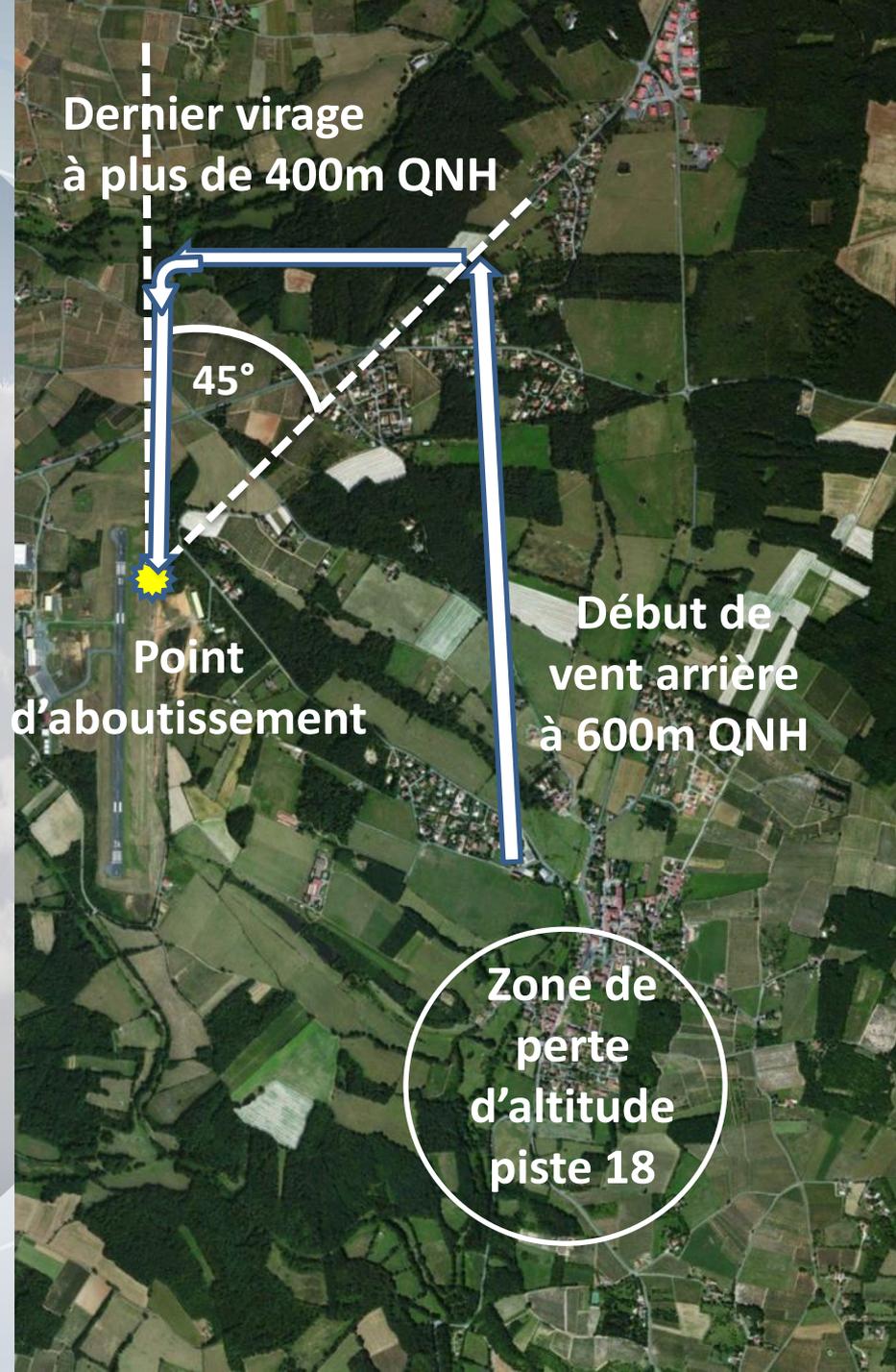
APP : NIL  
TWR : NIL  
AIA : 118.255 (FR seulement / only)



La carte  
VAC :

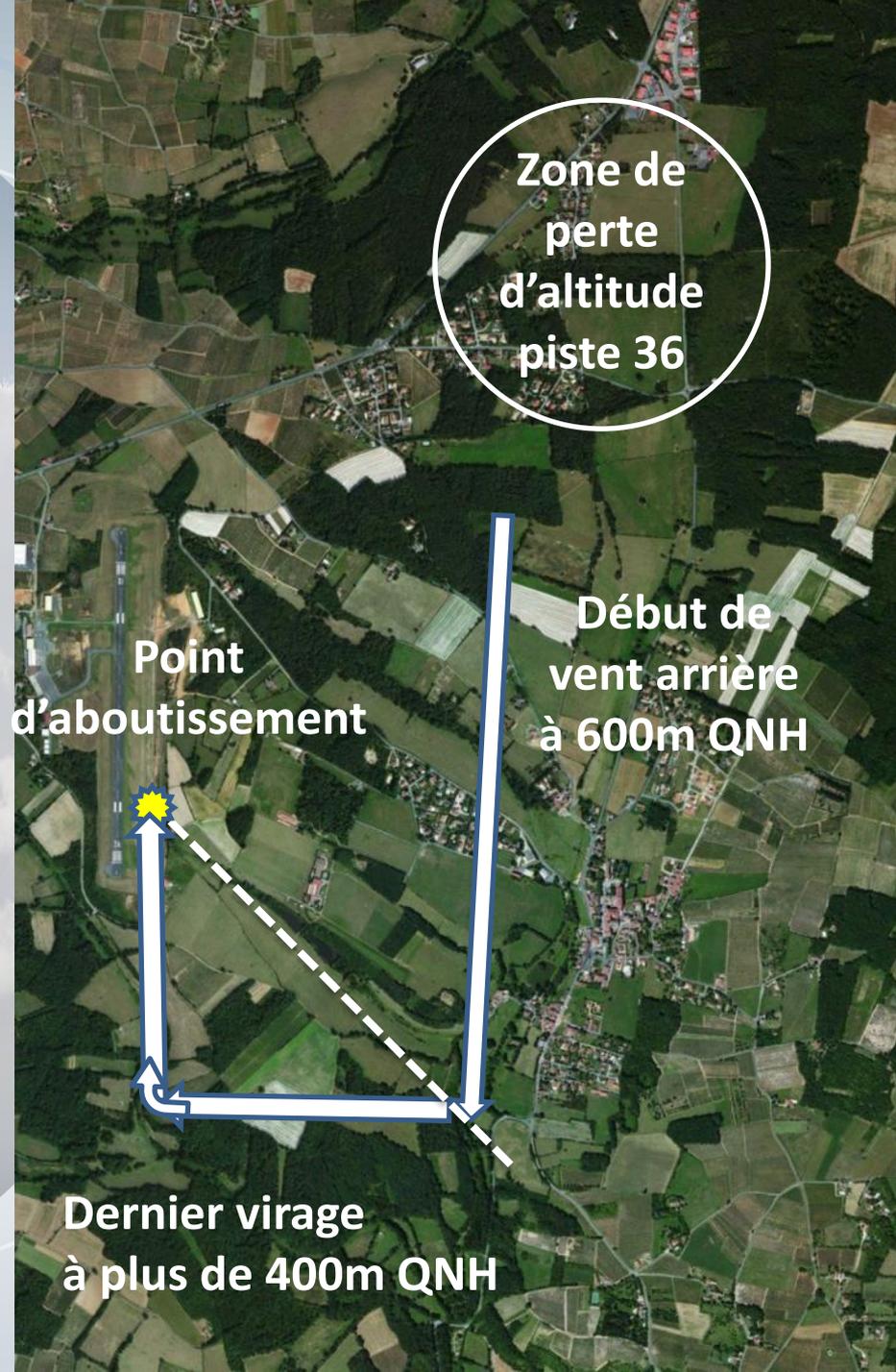
# Le tour de piste:

Piste 18



# Le tour de piste:

Piste 36



Zone de  
perte  
d'altitude  
piste 36

Point  
d'aboutissement

Début de  
vent arrière  
à 600m QNH

Dernier virage  
à plus de 400m QNH

# *CVVBeaujolais*

## *Réunion Sécurité 2023*

### *Sécurité après le vol*



### Atterrissage et dégagement de piste :

- À l'atterrissage, n'occupez pas toute la piste.

*Pensez aux suivants !*

- Ne vous posez jamais derrière un planeur déjà posé !  
*posez vous soit à coté s'il a suffisamment dégagé, soit plus long.*

- Pensez à l'envergure de votre planeur !

- Dans la mesure du possible, rapprochez vous du bord  
« Est » de la piste en fin de roulage ...

... en maintenant les ailes horizontales !

***Attention au cheval de bois en cherchant à dégager la piste***

- Dans tous les cas, **dégagez rapidement le planeur.**

*Sortez du planeur et tirez-le en dehors de la piste*

### Rentrée du matériel :

- Nettoyez votre planeur avant de le housser.
- Rangez le parachute dans sa housse.
- Pensez à remettre la batterie en charge.
- Assurez vous que votre vol est noté sur la planche.
- Remplissez le carnet de route du planeur.
- Notez les éventuelles anomalies sur le tableau machines

*Ne partez pas sans avoir rangé votre planeur.*

# CVV Beaujolais

## Réunion Sécurité 2023

MERCI POUR  
VOTRE  
ATTENTION

et

*Bonne saison vélivole à tous !*

